Image not found or type unknown

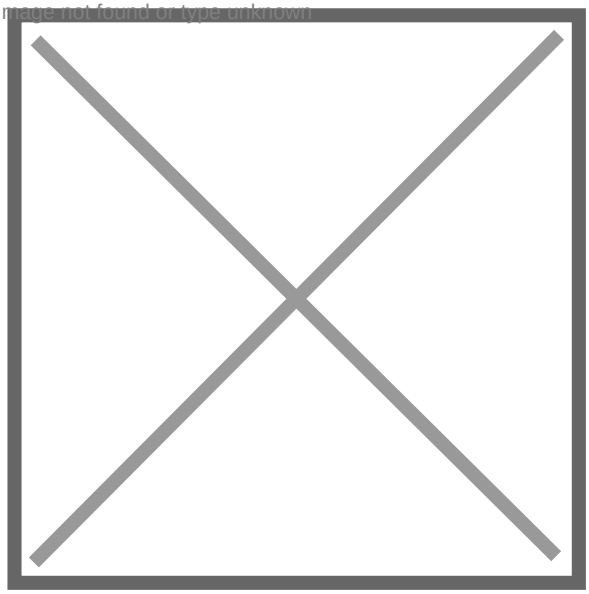

Violation de la vie privée

Par **christian**, le **06/05/2010** à **19:18**

Bonjour,

après découverte de micro-espion dans les mûrs de ma propriété, je souhaiterais connaître les étapes à suivre pour d'abord obtenir des preuves "valable et concrète" juridiquement et ensuite si possible entamer une procédure judiciaire.

J'ai utilisé un détecteur qu'on vend à des particuliers dans le commerce.
Pour l'instant je n'ai pas encore prévenu les autorités.

Décriver moi la démarche à suivre.

Merci d'avance. Cordialement

Par **frog**, le **06/05/2010** à **20:34**

[citation]après découverte de micro-espion dans les mûrs de ma propriété

[...]

J'ai utilisé un détecteur qu'on vend à des particuliers dans le commerce. [/citation]

Intéressant… Il ressemble à quoi ce micro-espion ? Il est derrière le mur ? Tu ne l'as pas sorti ?

A mon avis, ton gadget est tombé sur un câble électrique.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés